## Fournitures scolaires CM1CM2

2025-2026

#### M. Etienne ROBIN /

#### ► 1 trousse contenant :

- stylos: 3 bleus, 1 noir, 2 verts (Bic cristal ou stylos gomme+recharges)
- 1 crayon gris
- 3 bâtons de colle
- 1 paire de ciseaux à bouts ronds (droitier ou gaucher)
- 1 gomme,
- 1 taille crayon avec réserve
- 2 feutres d'ardoise + chiffon

#### $\triangleright$ 2° trousse contenant :

- 12 feutres de couleurs
- 12 crayons de couleurs
- ➤ 1 <u>agenda</u> scolaire (pas de cahier de textes)
- ➤ 1 calculatrice simple
- ➤ 1 règle plate de 30 cm
- ➤ 1 équerre (pas en fer)
- ➤ 1 pochette trieur avec au moins 8 positions
- ➤ 1 gourde
- ➤ 1 boîte de 150 mouchoirs jetables

### Tout le matériel doit être :

- Marqué au nom de l'enfant
- Renouvelé dès l'usure ou en cas de perte

Les livres et fichiers devront être recouverts et étiquetés au nom de l'enfant.

# COUPON REPONSE A COMPLETER ET RETOURNER A L'ECOLE AU PLUS TARD LE 25 AOÛT 2025

L'inscription ou la désinscription à la cantine se font directement par votre application Ecoledirecte, (onglet RESERVATION) 48h à l'avance, vous n'avez plus à appeler le secrétariat.

Pour pouvoir mettre en place cette application il nous faut impérativement connaître les jours où votre enfant mangera à la cantine.

| Monsieur, Madame inscrivent (nom,  |
|--|
| prénom de l'enfant)  |
| Classe : à la cantine  |
| le jour de la rentrée mon enfant mangera à la cantine : oui non  |
| • <u>à la cantine en « demi-pension »</u> : Entourer le ou les jour(s) de la semaine ou votre enfant mangera à la cantine (au choix 1, 2, 3 ou 4 jours par semaine). |
| lundi mardi jeudi vendredi   |
| Régime alimentaire : sans porc   |
| Allergies:   |
| NB: Pour une bonne gestion de la cantine, merci de remplir ce coupon avec précision.   |
| Cette inscription est valable pour toute l'année scolaire sauf modification ECRITE donnée une semaine avant la fin du trimestre.                                     |

Les élèves qui mangent à la cantine de manière occasionnelle doivent <u>obligatoirement</u> <u>s'inscrire 48h à l'avance</u> (et le dernier jour de classe pour le retour des vacances) et fournir un ticket repas (en vente au secrétariat).

Les frais sont à régler dès réception de la facture.